
Extrait du procès-verbal de la société populaire de Gommerville
(Eure-et-Loir) relatif à la fête célébrée en l'honneur de la reprise de
Toulon, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Extrait du procès-verbal de la société populaire de Gommerville (Eure-et-Loir) relatif à la fête célébrée en l'honneur de la reprise de Toulon, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 600-602;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35256_t1_0600_0000_16

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Séance du 24 Pluviôse An II

(Mercredi 12 Février 1794)

Présidence de DUBARRAN

Le président ouvre la séance à onze heures.

1

Un des secrétaires fait lecture du procès-verbal de la séance du 19; la rédaction est adoptée (1).

2

Un secrétaire fait lecture de la correspondance.

La société populaire de Gommerville, département d'Eure-&-Loir, a célébré la reprise de Toulon: elle envoie le procès-verbal de cette fête, qu'elle a complétée par des actes de bienfaisance. Elle fait hommage à la Convention de 71 marcs d'argenterie que les diverses communes du canton se proposent de porter sur l'autel de la patrie: elle demande la ci-devant église pour célébrer des fêtes décadaires (2).

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Gommerville, s.d.] (4)

« Citoyens Législateurs,

La Société révolutionnaire du canton de Gommerville, département d'Eure - et - Loir, s'est empressée de célébrer par une fête solennelle la reprise de Toulon et les victoires multipliées de la République; elle a arrêté en même temps de vous envoyer l'extrait ci-joint du procès-verbal, contenant la description de ce qui s'est passé dans ce jour signalé par l'allégresse publique, ainsi que le discours patriotique du président; elle ne s'est pas bornée à de simples démonstrations de joie, elle a cru devoir songer en même temps aux besoins des indigents, et le produit d'une collecte joint aux différents dons précédemment faits à son comité de secours, depuis son établissement se monte déjà à plus de 1.500 l.

Elle ne cessera d'exercer sa sollicitude paternelle sur un objet aussi intéressant à l'humanité et entrant dans les vues sages dont vous êtes animés, elle continuera de détruire de tout son pouvoir dans l'étendue de son arrondissement, le fléau de la mendicité.

Elle vous prie, augustes Législateurs, d'agréer l'hommage de 71 marcs 6 onces d'argen-

terie provenant des diverses communes de ce canton qu'elle a invités de les déposer sur l'autel de la patrie; déjà la presque totalité de ces communes, a substitué les lumières de la philosophie et le culte pur de la raison aux erreurs du fanatisme et de la superstition et sans doute cet exemple sera bientôt suivi généralement.

La commune de Gommerville ayant été des premières à secouer le joug de l'erreur, la société vous demande de lui accorder le local de la ci-devant église pour la tenue de ses séances, et autres établissements publics. La même demande vous est faite par les autres communes qui ont renoncé au culte catholique pour les assemblées générales et pour la célébration des décades.

Continuez, Législateurs, vos sublimes fonctions, ne cessez d'éclairer les peuples par vos sages oracles. Qu'à votre voix, le monstre du despotisme soit bientôt étouffé partout et que la France ait la gloire de briser les fers de toute l'Europe comme elle vient de faire tomber ceux d'une multitude de malheureux, les hommes de couleur, que l'avarice et le préjugé tenoient depuis des siècles réduits au rang des plus vils animaux.

Vive la République une et indivisible ».

G. MAUGAR (secrét.), SAVOURÉ (présid.).

[Extrait du p.-v. de la Sté popul., 25 niv. II]

...la Société réunie au lieu ordinaire de ses séances et présidée par le citoyen Gile Maugar a été ouverte par la lecture des bulletins, journaux et papiers publics, après laquelle aucun membre, n'ayant manifesté le désir d'avoir la parole, le président a annoncé que l'ordre du jour étoit la célébration de la reprise de l'infâme Toulon, et a invité les censeurs, à diriger la marche du cortège, et a assigné une place au milieu, aux députés des communes qui s'étoient rendus à l'invitation de la Société, aussitôt tous les membres s'étant mis en ordre de marche, les uns donnent le bras à des mères de famille, les autres à des jeunes républicaines, la plupart vêtues de blanc et ornées de ceintures tricolores, se sont rendus dans le temple de la Raison, où le président a prononcé le discours suivant, qui a été accueilli par de nombreux applaudissements.

« Citoyens frères et amis,

L'auguste cérémonie qui nous rassemble en ce jour a pour but de célébrer le triomphe de nos armes sous les remparts de Toulon.

(1) P.V., XXXI, 199.

(2) P.V., XXXI, 199.

(3) Rien au Bⁱⁿ.

(4) C 292, pl. 941, p. 5.

Cette ville dont les infâmes habitants, se sont lâchement vendus aux perfides anglais, va donc recevoir le prix réservé à sa trahison.

C'est en vain que les despotes coalisés, conspirent contre notre liberté, leurs efforts seront vains. Nous répandrons plutôt, tout notre sang que de souffrir les marques honteuses de l'esclavage. Qu'ils sachent qu'un peuple libre est un peuple de héros.

En nous livrant à l'allégresse que doit nous inspirer le succès de nos armes, sur tous les points de la République n'oublions pas de jeter des fleurs sur la tombe de ces valeureux guerriers, que l'impitoyable mort a moissonné dans les champs de l'honneur et de la gloire, Hélas! pourquoi n'est-on pas invulnérable lorsqu'on défend la liberté de son pays.

Que ne puis-je, mes amis, vous peindre les horreurs dont nos vils ennemis ont souillé notre sol, n'entendez-vous pas dans ces campagnes, dans ces hameaux, dans ces villes ravagées, les cris affreux du désespoir et de la mort ? Ne voyez-vous pas ces toits que les flammes dévorent ? Ces maisons qui s'écroulent avec fracas, ces malheureux expirant dans leurs débris, ces femmes pâles et sanglantes, ces enfants égorgés sur le sein de leur mère ? Quel est celui d'entre nous qui pourroit voir ces scènes délirantes sans exécrer à jamais les monstres qui n'ont enfanté tant de crimes que pour nous redonner les fers, dont nous nous sommes affranchis, sans prévoir que tous les efforts de la tyrannie n'empêcheroient pas la liberté de parcourir l'univers et de s'asseoir sur tous ces trônes.

Nous ne pouvons nous dissimuler, mes chers concitoyens que c'est à la noblesse, au clergé, à ces deux corps orgueilleux, à ces ennemis jurés de la liberté et de cette douce égalité qui ne reconnoit d'autres distinctions que celle du mérite et de la liberté, que nous sommes redevables de tous les maux qui affligent la patrie depuis la Révolution, tandis que les uns soulèvent au dehors, toutes les puissances de l'Europe contre elle, les autres la déchirent impitoyablement au-dedans sous le spécieux prétexte de rétablir la religion, en armant le peuple abusé et en faisant égorger ses frères au nom de Dieu.

L'histoire de toutes les nations, nous apprend que le fanatisme religieux a toujours été un des plus puissants ressorts que le despotisme a fait mouvoir, pour plonger les peuples dans l'esclavage, pour vous donner une idée des crimes, qu'il a fait connoître dans tous les temps, je vous dirai « que c'est la croix sur la poitrine, que les guerriers de l'Europe allaient incendier l'Asie, que c'est la croix sur le front, que les Espagnols massacrèrent sans pitié, les innocents indiens, que c'est la croix sur un bûcher, que des conciles, firent brûler devant eux, tant de victimes de l'erreur, c'est la croix sur un drapeau, que des dragons fusilloient les montagnards des Cévennes, les horreurs de la Saint-Barthélemy, sont encore trop présents à la mémoire des Français, pour les mettre au nombre de mes citations; enfin c'est au nom de la religion catholique, que les rebelles de la Vendée ont commis des atrocités que la postérité ne voudra jamais croire en lisant l'histoire de notre étonnante Révolution. Français, ô mes amis, mes concitoyens, souvenez-vous que

l'ignorance a fait tous nos malheurs, et qu'elle peut encore renouveler ces scènes d'horreur, dont je viens de vous entretenir, car ne voyons-nous pas dans notre propre canton les vrais amis du peuple, les courageux républicains qui veulent démasquer l'imposture en but à l'anémadversion de ce même peuple, qui est l'objet de leurs travaux et de leurs veilles, et dont ils voudroient cimenter le bonheur, au prix de tout leur sang. Ces apôtres de la liberté tant décriés par le fanatisme n'ont-ils pas donné dans tous les temps des preuves non équivoques de la fraternité la plus touchante envers la classe infortunée en défendant ses droits contre ces vils égoïstes qui ne rougissoient pas d'établir leur monopole jusque sur le prix de ces subsistances, un temps viendra, et j'aime à croire qu'il n'est pas éloigné, que le peuple connaîtra ses vrais amis. Malheur alors à ceux qui l'auront égarés, au moyen d'une confiance usurpée, que nos malheurs nous servent donc de leçon et nous rendent plus sages, mes chers concitoyens, laissons les fanatiques s'agiter dans tous les sens, pour souffler le feu de la discorde, le flambeau de la raison, les fera bientôt disparaître, avec le souvenir de leurs jongleries, que l'union la plus étroite, que la fraternité la plus intime règne toujours parmi nous, que toute haine particulière, que tout esprit de parti soit sacrifié à l'intérêt de la patrie, montrons-nous toujours à la hauteur des vrais républicains, en prêchant l'exemple de toutes les vertus sociales, jurons haine aux tyrans, jurons de défendre jusqu'à la dernière goutte de notre sang, la République une et indivisible et ça ira : Vive la Montagne, Vive les Sans culottes !

A la suite de ce discours, un hymne patriotique analogue aux circonstances et dont un des membres est auteur a été chanté en chœur et avec accompagnement de musique.

Air des Marseillois.

Allons, mes braves sans-culottes,
Chantez, dansez, amusez-vous,
Toulon fut vendu aux despotes
Toulon est maintenant à vous (*bis*).
Cette cité lâche et perfide
Subit son juste châtement
France reprends, en ce moment
L'empire de la plaine humide.
Victoire citoyens, grâce à nos bataillons
La paix (*bis*) viendra bientôt féconder nos
[sillons.]

Anglais, nation insolente
Prétends-tu nous donner des fers ?
Va ! calme ta rage impuissante
Et renonce aux sceptres des mers (*bis*)
Les soldats de la République
Unis de cœur, serrés de rangs
Des vils esclaves des tyrans
Méprisent l'or, la politique.
Victoire, citoyens, etc...

Le Rhin, la Meuse et la Moselle
Admirent le Français vainqueur;
D'une grande et juste querelle
Le ciel le déclare vengeur. (*bis*).
Les efforts de la tyrannie
Ne peuvent plus rien contre nous.
Bravons ses menaces, ses coups.
De notre sol, elle est bannie.

Victoire, citoyens, etc..
 Et toi, salutaire Montagne
 Que tu fais d'heureux à la fois !
 Qu'à la ville, qu'à la campagne,
 L'on vante chaque jour tes lois (bis).
 Tu sus vaincre tous les obstacles,
 Tu sus apaiser nos fureurs
 Et pour détruire nos erreurs,
 Tes décrets seront nos oracles.
 Victoire, citoyens, etc...

Egalité, loi douce et sage,
 Sur nos climats règne à jamais,
 De notre bonheur soit le gage
 Et verse sur nous tes bienfaits (bis).
 Que le pauvre dans sa chaumière
 Sente l'effet de ton pouvoir
 Et qu'il ne tremble plus de voir
 Du riche la démarche altière.
 Victoire, citoyens, etc...

Liberté, déesse chérie,
 Descend du ciel sur tes enfants.
 Amour sacré de la patrie
 Enflamme nos cœurs et nos sens (bis).
 Que tout cède, sous ta puissance,
 Rend au peuple sa majesté,
 Rend à l'homme sa dignité,
 Soit la gardienne de la France,
 Citoyens, célébrons la sainte liberté.
 Jamais (bis) un nom plus grand ne peut être
 [chanté.]

Le cortège dans le même ordre, précédée d'une musique guerrière, s'est rendu auprès de l'arbre de la liberté, où on a chanté plusieurs hymnes et chansons patriotiques, et particulièrement l'hymne chéri des Marseillais, qui inspirera toujours l'enthousiasme le plus sublime. Après avoir dansé une farandole et après les cris mille fois répétés de « Vive la République ! Vive la Montagne ! » on a continué la marche vers la place de la Fraternité où la Société venoit de planter un chêne, surmonté du bonnet de la Liberté. L'inauguration en a été faite, par des chants en l'honneur de la fraternité dont il est le symbole; de là on s'est transporté dans la maison d'un des sociétaires où un repas frugal étoit préparé, et pendant lequel, la concorde et la fraternité la plus piquante (sic) ont régné; la joie pure brilloit sur tous les visages et s'est manifestée par nombre de chansons et de toasts portés à la République, à la Montagne, etc.

Un membre a chanté la ronde suivante qu'il avoit composée à l'occasion de la fête.

Air de la Bonne aventure, ô gué !

Vive la Société
 De nos vrais sans-culottes !
 C'est là que l'on a quitté
 Les vieilles marottes !
 Ni titres, ni dignités,
 Ni marquisats, ni comtés,
 Rien que patriote O gué,
 Rien que patriote.

Livrons-nous à la gaieté ;
 Remplissons nos verres.
 C'est pour boire à la santé
 De nos volontaires.
 La paix, par un bon traité

Les renvoiera cet été
 Embrasser leurs frères, ô gué ! (bis)

Jeunes filles sans amour,
 Prenez patience,
 Ils reviendront triomphants
 Vous remettre en danse,
 Mais ne perdez plus de temps,
 Employez tous vos instants
 A peupler la France, ô gué ! (bis)

Que cet avenir de l'amour
 Point ne vous désole
 Et qu'attendant leur retour
 Bacchus vous console.
 Chacun lors aura son tour,
 L'un la nuit, l'autre le jour,
 Ça ira bien plus drôle, ô gué (bis)

Allons frères, trinquons tous
 A la République.
 De vider les plus grands coups
 Qu'un chacun se pique,
 Point de souci, de chagrin
 Lorsque l'on est dans le sein
 De la république, ô gué ! (bis)

Que d'un banquet si charmant
 La mémoire dure,
 De notre bonheur constant
 Quel meilleur augure,
 Oui, dans un aussi doux moment
 Chacun trouve amusement
 Sa bonne aventure, ô gué (bis)

A la fin de cette ronde, la fête fut continuée par un bal qui s'est prolongé jusqu'à dix heures du soir et fut couronné par un second repas où une collecte faite en faveur des indigents du canton fut versée dans la caisse de secours. Aucun mot. La solennité entière a offert le spectacle réjouissant d'un peuple libre, dont les vertus, font tous les frais de ses réjouissances.

G. MAUGAR (présid.), SAVOURÉ (secrét.).

3

Antoine Carrat, entrepreneur des approvisionnements d'une partie de la route de Paris à Toulouse, dans le district d'Argenton, expose qu'il ne peut trouver d'ouvriers pour cette entreprise.

Renvoi au comité d'agriculture (1).

4

La citoyenne veuve Couteras demande le paiement d'une modique pension qu'elle a sur le ci-devant clergé & les économats.

Renvoyé au comité de liquidation (2).

5

La société républicaine et montagnarde de Besançon annonce les preuves multipliées de civisme données par la société des citoyennes

(1) P.V., XXXI, 199.

(2) P.V., XXXI, 199.